

Extrait

Existe-t-il une conscience universelle? Qui peut prétendre légitimement l'exprimer? Malgré ses limites historiques et les violations dont elle n'a cessé d'être l'objet, la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, fut, sans aucun doute, un des moments où s'exprima cette conscience. En son article 5, elle déclarait: «Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.» En son article 10: «Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera soit de ses droits et obligations, soit du bien fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.» En son article 11: «Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.»

Rien de tout cela ne fut accordé à Abdallah Younsi.

www.editionstiresias.com

contact@editionstiresias.com

L'un des protagonistes de cette affaire, devenu lui-même un haut personnage de l'État algérien, pourra dire: « il aurait pu devenir ministre ». Mais la destinée d'Abdallah Younsi fut toute autre: accusé d'être un indicateur de la police française ainsi que de détournements de fonds, il fut condamné à mort à la fin du mois de juin 1962. Assassiné est bien le terme qui convient.

MOTS-CLÉS: procès, secret, DST, trahison, assassinat, idéal, argent, mensonge, viol, règlement de comptes, suspicion, pouvoir, résistance, faux.

TITRE: Le dossier Younsi
1962: Procès secret et aveux
d'un chef FLN en France

AUTEUR: Jean-Luc Einaudi

COLLECTION: CES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE

GENRE: Histoire de l'après guerre
d'Algérie, Sciences sociales,
récit

SORTIE: novembre 2013

PAGINATION: 176 pages

FORMAT: 16x24

PRIX: 16 €

ISBN: 2-915293-81-4

EAN: 9782915293814



diffusé par **CED**

Parc Mure-IIIôt 4.11 – 128 bis, avenue Jean-Jaurès
94200 Ivry-sur-Seine

Tél.: 01 46 58 38 40 – Fax: 01 46 71 25 59
societe.ced@wanadoo.fr

Hall 1 – 21 rue Letort – 75018 Paris
Tél.: 01 42 23 47 27

www.editionstiresias.com

contact@editionstiresias.com

Nouveauté novembre 2013

Le dossier Younsi

1962: Procès secret et
aveux d'un chef FLN en
France

Jean-Luc Einaudi



RÉSUMÉ

Ce nouveau livre de Jean-Luc Einaudi est le récit d'une tragédie qui peut aussi se lire comme un roman noir, un « polar ». Il dévoile un des épisodes les plus méconnus des suites immédiates de la guerre d'Algérie en France. La condamnation à mort, en juin 1962, et l'assassinat, en banlieue parisienne, d'un des principaux cadres de la Fédération de France du FLN sur l'ordre des dirigeants de cette organisation. Il s'appelait Abdallah Younsi, chef du FLN dans l'importante région marseillaise puis à Lyon. Pourtant, depuis déjà longtemps, il est mis en cause par des militants algériens, en raison notamment de son attitude à l'égard des femmes. À la prison des Baumettes, parmi les détenus FLN, on disait également, avec insistance, qu'il était de connivence avec la police française. Après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, d'abord suspecté de détournements de fonds, il fut séquestré à Aubervilliers, durant des semaines

au cours desquelles des rapports furent rédigés sur son compte. Le lecteur pourra s'en faire une idée précise. Après avoir tenté de se suicider, d'alerter l'extérieur puis de s'évader, il finit par avouer, par écrit, être devenu un informateur de la DST. Comment les policiers procédèrent-ils pour obtenir puis maintenir sa coopération? Quels renseignements leur fournit-il? Abdallah Younsi écrivit à ce sujet des versions changeantes que le lecteur découvrira.

Jean-Luc Einaudi fut informé de cette affaire par une ancienne héroïne de la résistance antinazie, Madeleine Baudoin, engagée dans le soutien à l'indépendance algérienne, qui connut Abdallah Younsi lorsqu'elle l'hébergeait clandestinement. Elle n'accepta jamais cet assassinat que rien, à ses yeux, ne pouvait justifier. Jean-Luc Einaudi a rencontré également plusieurs des protagonistes de cette histoire, notamment le grand historien Robert Bonnaud, récemment décédé, qui, rappelé en Algérie en 1956, fut un des premiers

à témoigner contre cette guerre injuste qu'on appelait alors « pacification », avant de s'engager dans le soutien au FLN. Par-delà les mythes, on découvre ainsi la réalité humaine, quotidienne, du monde clandestin de la Fédération de France du FLN et des réseaux de soutien. On perçoit mieux aussi la personnalité d'Abdallah Younsi dont on ne peut que s'étonner qu'il ait occupé de telles responsabilités.

Les raisons officielles de cet assassinat furent : détournement de fonds et trahison. Mais est-ce que ce furent les vrais motifs? Abdallah Younsi ne fut-il pas surtout victime des conflits meurtriers qui accompagnèrent la prise du pouvoir dans l'Algérie devenue indépendante?

Son cadavre anonyme fut jeté dans la Seine à la veille de la proclamation officielle de l'indépendance de l'Algérie. L'affaire Younsi restera une sale histoire dans l'histoire du FLN en France.



L'AUTEUR

Jean-Luc Einaudi, né en 1951 à Paris, est l'auteur de nombreux ouvrages portant sur différents moments de notre histoire contemporaine (l'Occupation, avec *Traces*; la guerre d'Indochine avec *Viet-nam!*) et plus particulièrement sur l'Algérie coloniale et la guerre d'Algérie. On lui doit notamment un livre sur l'affaire Iveton, ce communiste, membre du FLN, guillotiné à Alger quand François Mitterrand était ministre de la Justice. Il est surtout connu pour plusieurs ouvrages sur la répression sanglante

des manifestations algériennes du 17 octobre 1961 à Paris lorsque Maurice Papon était Préfet de Police (*La Bataille de Paris*; *Octobre 1961*; *Scènes de la guerre d'Algérie en France*). En 1997, il a été appelé à témoigner devant la cour d'assises de la Gironde lors du procès de Maurice Papon. En 1999, il a remporté le procès que lui a intenté l'ancien préfet de Police de Paris, ce qui a permis le début du processus de reconnaissance des massacres du 17 octobre 1961. Le 17 octobre 2012, le nouveau président de la République française, François Hollande, a

reconnu officiellement la mémoire des victimes algériennes.

Jean-Luc Einaudi est également l'auteur de plusieurs biographies.

Éducateur pendant trente ans en banlieue parisienne, il a écrit un livre sur les mineurs délinquants.